World Food Programme
Programme Alimentaire Mondial
Programa Mundial de Alimentos
برنامج الأغذية العالمي

Conseil d'administration
Session annuelle
Rome, 22-26 juin 2026

Distribution: générale
Date: 16 avril 2026
Original: anglais

Point 8 de l'ordre du jour
WFP/EB.A/2026/8-A/3/DRAFT
Questions opérationnelles – plans stratégiques de pays
Pour décision

Les documents du Conseil d'administration sont disponibles sur le site Web du PAM (https://executiveboard.wfp.org/fr).

Projet de plan stratégique de pays – Libéria (2026-2030)

Durée	1er juillet 2026-31 décembre 2030
Coût total pour le PAM	69 789 530 dollars É.-U.
Score au titre du cadre relatif à l'obligation de rendre compte des résultats*	3,2

* Le cadre relatif à l'obligation de rendre compte des résultats est un système de mesure des résultats qui comprend un suivi des programmes ainsi qu'un suivi financier et offre une méthode fondée sur les résultats pour l'élaboration de programmes axés sur les personnes.

Résumé

Le Libéria doit faire face à d'importants défis en matière de capital humain, l'insécurité alimentaire, la malnutrition et l'accès insuffisant à une éducation de qualité touchant une grande partie de sa jeunesse. La pauvreté chronique, les chocs liés au climat, l'instabilité des marchés alimentaires et l'inégalité d'accès aux services de base continuent de freiner les progrès sociaux et économiques, en dépit d'une paix durable et d'une relative stabilité politique.

En raison de la forte dépendance à l'égard des importations de produits alimentaires, les ménages sont très exposés aux fluctuations des prix régionaux et internationaux, et l'inflation même modérée érode considérablement le pouvoir d'achat de populations déjà en situation d'insécurité alimentaire. Ces tensions sont accentuées par la faiblesse des infrastructures, le manque d'accès aux marchés et des inondations récurrentes, autant de facteurs qui restreignent les moyens d'existence en milieu rural ainsi que les possibilités de développement économique. On estime ainsi que 21 pour cent de la population souffre d'insécurité alimentaire chronique, la prévalence la plus forte étant enregistrée dans les zones rurales reculées, où les ménages sont fortement tributaires de l'agriculture de subsistance et n'ont guère d'autres moyens de gagner leur vie.

Coordonnateurs responsables:

M. M. Hollingworth
Sous-Directeur exécutif
Département des opérations liées aux programmes
courriel: matthew.hollingworth@wfp.org

M. A. Amewoa
Directeur de pays
courriel: agbessi.amewoa@wfp.org

Le Libéria présente l'un des taux de retard de croissance les plus élevés d'Afrique subsaharienne: 26 pour cent des enfants de moins de 5 ans sont touchés et de grandes disparités existent entre zones rurales et zones urbaines. C'est dans les zones en proie aux plus graves difficultés en matière d'alimentation et de nutrition que le taux de fréquentation scolaire est le plus faible, et les carences généralisées en micronutriments ainsi que le manque de diversité alimentaire constituent des freins supplémentaires à la croissance et au développement cognitif des enfants. Ces problèmes convergents soulignent la nécessité de coordonner les programmes de manière à améliorer la sécurité alimentaire et la nutrition et à renforcer la résilience des communautés et des systèmes alimentaires.

Le programme pour un développement inclusif ARREST du Gouvernement et le Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable (2026-2030) appellent à investir davantage dans le capital humain, la réduction de la pauvreté et l'amélioration de la sécurité alimentaire et de la nutrition. Pour respecter ces priorités, il est prévu dans le présent plan stratégique de pays pour 2026-2030 de renforcer les capacités du Gouvernement et de faciliter une transition progressive vers des systèmes nationaux dans les domaines des repas scolaires, de la gestion des risques de catastrophe et des chaînes d'approvisionnement en produits de santé.

En concordance avec le Plan stratégique pour 2026-2029 et le Cadre de résultats institutionnels du PAM, la mise en œuvre du présent plan stratégique de pays aura pour objectifs de réaliser les deux effets directs intégrés suivants:

- *Effet direct 1: Les populations touchées par une crise sont en mesure de satisfaire leurs besoins alimentaires et nutritionnels avant, pendant et après les chocs*. En complément des efforts déployés par le pays, le PAM fournira une assistance aux personnes touchées par des chocs afin de subvenir à leurs besoins alimentaires et nutritionnels de base en temps de crise, tout en s'efforçant de renforcer les capacités nationales et locales en matière de préparation.
- *Effet direct 2: D'ici à 2030, les systèmes nationaux sont en mesure de mettre en œuvre des filets de sécurité pérennes à dimension nutritionnelle qui renforcent le capital humain et favorisent le développement de systèmes alimentaires locaux inclusifs.* Le PAM apportera son appui à un programme national de repas scolaires à dimension nutritionnelle, qui sera une composante majeure du système de protection sociale du Libéria, et fournira de manière prévisible des repas sans danger pour la santé et nutritifs, tout en renforçant les moyens dont le Gouvernement dispose pour planifier, gérer et financer progressivement la mise en œuvre du programme. En parallèle, il s'emploiera à renforcer les chaînes d'approvisionnement en produits de santé afin de rendre possible la livraison régulière de produits nutritionnels et de produits de santé essentiels, y compris dans les zones difficiles d'accès.

Le présent plan stratégique de pays expose une démarche pragmatique mais ambitieuse. Il vise à protéger les populations vulnérables contre les chocs et à améliorer la nutrition et l'apprentissage pour la génération à venir. Il posera les fondements du développement du capital humain et renforcera des systèmes nationaux susceptibles de préserver les résultats une fois la mise en œuvre terminée. La priorité est accordée aux partenariats, à la prise de décisions fondée sur des données et à la prise en main progressive des opérations par le Gouvernement, afin d'appuyer la stabilité, le développement humain et la croissance économique à long terme du Libéria.

Projet de décision*

Le Conseil approuve le plan stratégique pour le Libéria (2026-2030) (WFP/EB.A/2026/8-A/3), pour un coût total pour le PAM de 69 789 530 dollars É.-U.

* Ceci est un projet de décision. Pour la décision finale adoptée par le Conseil, voir le document intitulé "Décisions et recommandations" publié à la fin de la session du Conseil.

1. Analyse de la situation et évaluation des besoins du pays

1. En dépit des progrès accomplis ces dernières années, le Libéria demeure un pays à faible revenu et à déficit vivrier en proie à des problèmes structurels persistants et à des chocs récurrents. Vingt ans après la fin de la guerre civile, la fragilité des institutions et une marge de manœuvre budgétaire limitée continuent de ralentir les initiatives visant à réduire la pauvreté et la vulnérabilité. Le Libéria se classe au 177e rang sur 193 pays selon l'indice de développement humain (0,510)[1] et au 167e rang sur 172 pays d'après l'indice d'inégalité de genre (0,646)[2], signes d'importantes lacunes en matière d'éducation, de santé et de participation à la vie économique. Compte tenu de la proportion des moins de 18 ans dans la population, soit 41,5 pour cent, et du taux de croissance démographique, soit 2,5 pour cent[3], la proportion de jeunes devrait augmenter de 28 pour cent d'ici à 2032, ce qui exercera une pression accrue sur des services sociaux déjà mis à rude épreuve et sur une économie dont la capacité de création d'emplois est limitée.

2. On estime que 52 pour cent de la population vit en situation de pauvreté multidimensionnelle, et les taux enregistrés dans les zones rurales sont deux fois plus élevés que ceux des centres urbains[4]. La pauvreté est particulièrement forte dans les comtés de l'intérieur du pays et est étroitement liée à l'insécurité alimentaire et à l'insuffisance des moyens d'existence, les ménages dirigés par une femme et les personnes handicapées étant touchés de manière disproportionnée[5]. L'insécurité alimentaire chronique touche environ 21 pour cent de la population, ce qui place le Libéria au 112e rang sur 123 pays selon l'indice de la faim dans le monde 2025[6]; et c'est encore dans les comtés ruraux que la prévalence de l'insécurité alimentaire est la plus élevée[7].

3. Bien que le taux de retard de croissance ait diminué depuis le pic de 42 pour cent enregistré en 2008, ce fléau concerne encore 26,3 pour cent des enfants âgés de 6 à 59 mois, dont 10,3 pour cent qui souffrent de troubles de croissance graves, les taux atteignant 32,3 pour cent dans les zones rurales[8]. Dans les communautés rurales, l'accès insuffisant aux marchés, les pénuries alimentaires saisonnières et la dépendance à l'égard d'un éventail limité d'aliments de base tels que le riz, le manioc, les bananes plantains et l'huile de palme contribuent à la faible diversité alimentaire et aux carences en micronutriments. Dans les zones urbaines et périurbaines, l'augmentation de la consommation d'aliments transformés bon marché riches en énergie contribue parallèlement à entretenir le double fardeau de la malnutrition[9, 10]. Seules 6,7 pour cent des filles et des femmes âgées de 10 à 49 ans

[1] Programme des Nations Unies pour le développement. 2023. Page de présentation de l'indice de développement humain du Libéria (en anglais).

[2] Programme des Nations Unies pour le développement. 2025. Page de présentation l'indice d'inégalité de genre (en anglais).

[3] Institut de statistique du Libéria. 2023. *Recensement de la population et du logement de 2022: résultats définitifs* (en anglais).

[4] Banque mondiale. 2023. *Liberia Poverty Assessment: Towards a More Inclusive Liberia*.

[5] Ministère de l'agriculture libérien et PAM. 2025. *Comprehensive food security and nutrition survey 2025* (non disponible en ligne).

[6] Concern Worldwide, Welthungerhilfe et Institute for International Law of Peace and Armed Conflict. 2025. Page de présentation de l'indice de la faim dans le monde du Libéria (en anglais et en allemand).

[7] Ibid.

[8] Ministère de l'agriculture libérien et PAM. 2025. *Comprehensive food security and nutrition survey 2025* (non disponible en ligne).

[9] Ibid.

[10] Le double fardeau de la malnutrition est défini par l'Organisation mondiale de la Santé comme étant "la coexistence de la dénutrition et du surpoids et de l'obésité". Organisation mondiale de la Santé. Page d'information sur la malnutrition sous toutes ses formes (en anglais).

atteignent le seuil de diversité alimentaire minimale et consomment des aliments issus d'au moins cinq des huit groupes d'aliments recommandés[11].

4. Le Fonds monétaire international table sur une croissance réelle du produit intérieur brut (PIB) de 4,6 pour cent en 2025, puis de 5,4 pour cent en 2026, sous l'effet du développement de l'activité minière et de la reprise dans le secteur agricole[12]. Le développement inclusif est toutefois freiné par des contraintes budgétaires dues notamment au faible montant des recettes nationales, au coût croissant du service de la dette et à une marge de manœuvre budgétaire limitée pour investir dans le secteur social[13]. L'inflation recule, mais continue d'affaiblir le pouvoir d'achat et d'orienter à la hausse le coût des importations essentielles, notamment de produits alimentaires. Des obstacles structurels, en particulier la faiblesse des infrastructures de transport et d'énergie et la lenteur du développement du secteur privé, limitent la diversification de l'économie et la création d'emplois pour la population de jeunes qui connaît un accroissement rapide[14].

5. Bien que plus de 70 pour cent des Libériens vivent de l'agriculture[15], le secteur ne contribue qu'à hauteur de 36,9 pour cent au PIB. La productivité demeure faible en raison d'un manque d'accès aux intrants améliorés, de l'insuffisance des services de vulgarisation et du haut niveau des pertes après récolte, qui serait compris entre 30 et 40 pour cent pour les denrées périssables d'après les estimations[16]. Les femmes, qui représentent environ 75 pour cent de la main-d'œuvre agricole totale, continuent de se heurter à d'importants obstacles pour accéder à la propriété foncière, au crédit et aux intrants[17]. Pour les petits exploitants agricoles, le mauvais état des routes de desserte, l'insuffisance des capacités de regroupement de la production et de transformation, le manque d'accès au financement et le faible développement des liens avec les acheteurs restent les principales entraves à la commercialisation[18]. La production nationale est systématiquement inférieure à la demande, d'où la forte dépendance du Libéria à l'égard des produits de base importés[19] et sa vulnérabilité face à l'instabilité des prix mondiaux et aux fluctuations de la conjoncture commerciale.

6. Le système éducatif continue de se heurter à des obstacles considérables en matière d'accès, de qualité et d'équité, ce qui ralentit le développement du capital humain, en particulier des enfants des communautés rurales et d'autres communautés mal desservies. En 2023, le taux net de scolarisation dans le primaire était de 46 pour cent[20] et près de 30 pour cent des enfants de 6 à 15 ans n'étaient pas scolarisés. Les zones rurales sont les plus défavorisées: près de 40 pour cent des jeunes ne sont pas scolarisés et les filles connaissent des taux de non-scolarisation pouvant atteindre 75 pour cent et des niveaux d'alphabétisation qui comptent parmi les plus bas du pays[21]. Dans tous les comtés, la pauvreté, l'insécurité alimentaire et le manque d'accès aux services de base contribuent à

[11] Ministère de l'agriculture du Libéria et PAM. 2025. *Comprehensive food security and nutrition survey 2025* (non disponible en ligne).

[12] Fonds monétaire international. 2025. *IMF Country Report No. 25/290: Liberia*.

[13] Ibid.

[14] Groupe de la Banque mondiale. 2025. *Liberia Country Economic Memorandum – Escaping the Natural Resource Trap: Pathways to Sustainable Growth and Economic Diversification in Liberia*.

[15] Banque mondiale. 2022. *Improving Agricultural Service Delivery in Liberia*.

[16] Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, Union européenne et Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement. 2024. *Food systems profile – Liberia: Catalysing the sustainable and inclusive transformation of food systems*.

[17] Ibid.

[18] Ibid.

[19] Banque mondiale. 2022. *Improving Agricultural Service Delivery in Liberia*.

[20] Data on 2021/22 from the Liberia Education Management Information System.

[21] Organisation des Nations Unies. 2025. *Liberia Common Country Analysis 2023-2024*.

l'absentéisme et à l'abandon scolaire. Cette crise de l'éducation constitue un risque important pour le développement à long terme, et si des investissements structurels ne sont pas consentis en urgence, le Libéria pourrait subir une perte de capital humain à l'échelle d'une génération.

7. Le Libéria est très exposé aux chocs climatiques et environnementaux, notamment à des inondations récurrentes, à l'érosion côtière et à des régimes de précipitations irréguliers; il occupe le 166e rang sur 187 pays selon l'indice de vulnérabilité face au climat établi par la Global Adaptation Initiative de l'Université Notre-Dame[22]. Les zones urbaines situées en basse altitude font face à un risque d'inondation particulièrement élevé en raison de la densité des établissements humains, de l'inadéquation des systèmes de drainage et d'une planification limitée, ce qui entraîne des déplacements et des besoins humanitaires récurrents.

8. Les dynamiques de pouvoir influent sur la participation à la vie économique et sur le bien-être des ménages, les femmes et les filles devant faire face à des inégalités d'accès à la terre, au financement, à l'éducation et aux espaces de prise de décisions. Les femmes jouent un rôle central dans l'agriculture et la sécurité alimentaire des ménages, mais assument une part disproportionnée des travaux domestiques non rémunérés. Les adolescentes sont exposées à des risques élevés de mariage précoce et d'abandon scolaire, ce qui influe sur leur santé et leur éducation sur le long terme[23].

2. Priorités nationales et assistance collective

9. Le plan stratégique de pays (PSP) pour le Libéria (2026-2030) est ancré dans les priorités nationales du Libéria en matière de développement et a été établi en tenant compte du Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable pour 2026-2030 (ci-après, le "Plan-cadre de coopération") et de consultations approfondies menées avec les autorités nationales et infranationales, des partenaires de développement, des entités des Nations Unies, les institutions financières internationales, des organisations non gouvernementales et des acteurs des communautés concernées et du secteur privé. Le projet d'avenir du Libéria en matière de développement est centré sur les personnes en situation de pauvreté et vise à encourager une croissance inclusive afin de reconstituer les capacités dont le pays a besoin pour améliorer les perspectives économiques et la situation sur le plan social, comme cela est indiqué dans le programme pour un développement inclusif ARREST du pays[24].

10. L'agriculture demeure une composante centrale du programme de développement du Libéria, mais le sous-investissement persistant, soit environ 1 pour cent du budget national, continue de limiter l'efficacité du secteur[25] et se situe bien en deçà des 10 pour cent des dépenses que le Gouvernement s'est engagé à y consacrer en signant la Déclaration de Malabo sur la croissance et la transformation accélérées de l'agriculture en Afrique pour une prospérité partagée et de meilleures conditions de vie[26]. Pour combler ce déficit, les stratégies gouvernementales mettent l'accent sur le développement des filières, la diversification agricole et le renforcement des liens avec les marchés[27]. Les banques de

[22] Global Adaptation Initiative de l'Université Notre Dame. 2023. Page de présentation de l'indice ND-GAIN relatif à la vulnérabilité et à l'état de préparation.

[23] Organisation des Nations Unies. 2024. *Liberia* Common Country Analysis 2023-2024.

[24] Gouvernement de la République du Libéria. 2025. *Towards Liberia Vision 2030 ARREST Agenda for Inclusive Development 2025-2029*.

[25] Banque mondiale. 2022. *Improving Agricultural Service Delivery in Liberia*.

[26] Union africaine. 2014. *Déclaration de Malabo sur la croissance et la transformation accélérées de l'agriculture en Afrique pour une prospérité partagée et de meilleures conditions de vie*.

[27] Ministère de l'agriculture du Libéria. 2023. *Liberians Feed Yourselves Agenda: National Agriculture Development Plan 2024-2030*.

développement et les partenaires bilatéraux, notamment la Banque mondiale, le Fonds international de développement agricole (FIDA), la Banque africaine de développement et l'Union européenne, appuient ces priorités au moyen d'investissements dans l'agriculture intelligente face au climat, l'agro-industrie et les infrastructures rurales, afin de compléter l'action que le PAM mène pour développer l'alimentation scolaire utilisant la production locale et aider les petits exploitants agricoles à établir des liens sûrs et prévisibles avec les marchés.

11. La détermination du Gouvernement à améliorer la nutrition est clairement énoncée dans le plan stratégique multisectoriel chiffré du pays en matière de nutrition pour 2024-2028[28], dont la mise en œuvre est coordonnée par le Bureau du Vice-Président sous les auspices du Mouvement pour le renforcement de la nutrition et appuyée par des entités des Nations Unies, notamment le PAM, le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) et le Fonds des Nations Unies pour la population. Dans ce plan, il est reconnu que la réduction du retard de croissance exige une action coordonnée dans les secteurs de la nutrition, de la santé, de l'éducation, de l'agriculture, de la protection sociale et de l'eau, de l'assainissement et de l'hygiène. Les priorités sont les suivantes: améliorer l'accès à une alimentation diversifiée; renforcer la prestation de services; promouvoir des pratiques appropriées en matière d'alimentation des nourrissons et des jeunes enfants; et élargir les interventions axées sur la nutrition en milieu scolaire et les activités de communication visant à faire évoluer la société et les comportements.

12. Des repas scolaires sont servis de longue date au Libéria et ils font désormais partie intégrante du programme d'action du Gouvernement en matière de capital humain. Jusqu'en 2024, ils étaient distribués exclusivement par des partenaires extérieurs. Plus de 261 000 enfants de 1 380 écoles réparties dans 13 comtés en bénéficiaient, soit 42 pour cent des enfants inscrits dans les écoles maternelles et primaires publiques, une proportion croissante des repas étant servis dans le cadre de projets utilisant la production locale. En 2025, du fait de la diminution des financements extérieurs, le Gouvernement a indiqué qu'il comptait prendre en main les opérations et faire des repas scolaires un investissement stratégique dans l'éducation, la nutrition et la protection sociale et un levier pour renforcer les systèmes alimentaires locaux. Une allocation de 1 million de dollars dans le budget national de 2025 a donné le coup d'envoi de cette transition, d'autres allocations étant prévues à partir de 2026.

13. Ce changement de politique est renforcé par l'adhésion du Libéria à la Coalition pour l'alimentation scolaire et est pris en compte dans les cadres d'orientation nationaux, notamment le programme ARREST pour un développement inclusif et le plan établi pour le secteur de l'éducation (2022-2027)[29] et par la création en juillet 2025 d'un organisme national autonome pour l'assistance alimentaire[30]. Ces instruments donnent la priorité à l'élargissement de l'alimentation scolaire utilisant la production locale, au renforcement des services de santé et de nutrition en milieu scolaire et à la mise en place d'un programme dirigé par le pays doté de financements nationaux spécifiques. En parallèle, des initiatives complémentaires appuyées par les partenaires des Nations Unies, telles que la campagne nationale de 2025 sur le retour à l'école, visent à augmenter les taux de scolarisation, de fréquentation scolaire et de poursuite des études des enfants les plus défavorisés, en

[28] Ministère de la santé du Libéria. 2023. *Liberia Multi-Sectoral Nutrition Costed Strategic Plan (LMNCSP) 2024-2028*.

[29] Ministère de l'éducation du Libéria. 2022. *Education Sector Plan 2022/23-2026/27*.

[30] Liberia Broadcasting System. 2025. Communiqué de presse annonçant la conception par le Gouvernement libérien et la FAO d'un plan stratégique quinquennal destiné à l'organisme national chargé de l'aide alimentaire.

s'attaquant aux obstacles financiers et sociaux auxquels font face les ménages vulnérables, avec pour objectif le retour à l'école, d'ici à 2027, de 250 000 enfants non scolarisés[31].

14. Malgré des engagements d'action forts et une grande mobilisation des partenaires, des problèmes systémiques continuent de limiter l'ampleur et l'inclusivité des initiatives menées pour améliorer la nutrition. L'efficacité des programmes est compromise par des restrictions budgétaires dans les ministères, une mise en œuvre fragmentée, le manque de capacités en matière de coordination multisectorielle, des lacunes dans le domaine de la protection sociale réactive face aux chocs et les insuffisances liées à la sécurité sanitaire des aliments, aux infrastructures de marché et aux systèmes de contrôle de la qualité. Bien que des mécanismes de coordination sectorielle existent au niveau national[32], le manque de moyens et les lacunes dans la coordination font qu'il est difficile de planifier et de mettre en œuvre les activités avec efficacité dans les comtés. Ces difficultés font ressortir la nécessité de renforcer durablement les capacités, d'améliorer la coordination et de fournir un appui ciblé.

15. Dans ce contexte, le PSP a été conçu pour compléter l'action du Gouvernement et des partenaires en comblant les lacunes critiques en matière de capacités et en renforçant la prise en main des opérations par le pays dans les domaines des repas scolaires, de la gestion des risques de catastrophe et des services associés à la chaîne d'approvisionnement en produits de santé. Le PSP est conforme aux stratégies nationales et au Plan-cadre de coopération et concentre l'appui sur les composantes des systèmes nécessitant un renforcement, tout en mettant à profit la présence opérationnelle du PAM pour améliorer la cohérence entre secteurs.

3. Atouts particuliers, capacités et moyens du PAM au Libéria

16. Les atouts particuliers du PAM au Libéria résident dans son rayonnement opérationnel, dans ses partenariats avec le Gouvernement et les communautés, ainsi que dans ses compétences techniques dans les domaines de l'analyse de la sécurité alimentaire, de la surveillance des marchés, des achats locaux et de la gestion des chaînes d'approvisionnement. L'évaluation du PSP pour le Libéria pour 2019-2026[33] confirme que ces capacités ont été indispensables au maintien de services essentiels et à l'adaptation des programmes pendant la période considérée, dans un contexte caractérisé par des infrastructures déficientes, des chocs récurrents et des ressources restreintes.

17. Dernièrement, la mise en œuvre des programmes a démontré clairement la capacité du PAM à assurer des services essentiels à grande échelle tout en contribuant à l'instauration de systèmes nationaux pérennes. Pendant la pandémie de maladie à coronavirus 2019 et lors des bouleversements économiques et des chocs dus aux inondations qui se sont produits par la suite, le PAM est venu en aide à plus de deux millions de personnes en situation d'insécurité alimentaire au moyen d'une assistance de type monétaire adaptée aux marchés, respectueuse de la dignité et bénéfique pour les économies locales. Dans le cadre de ses activités d'alimentation scolaire utilisant la production locale, le PAM a prêté assistance à plus de 90 000 enfants dans les zones les plus mal desservies, tout en passant progressivement à des modèles d'achat fondés sur les marchés, qui ont renforcé les liens avec les coopératives et les producteurs locaux et augmenté la part des aliments produits localement dans le programme de repas scolaires. Depuis 2023, le PAM gère également le

[31] Ministère de l'éducation du Libéria. 2025. Ministry of Education Relaunches "Back to My Classroom" Campaign to Advance Inclusive Learning Across Liberia.

[32] Parmi les instances nationales de coordination figurent le groupe de travail technique sur la sécurité alimentaire et la nutrition, les groupes de travail des secteurs de l'éducation et de la santé, le comité de coordination technique sur la nutrition et le groupe de gestion des catastrophes.

[33] "Summary report on the evaluation of the country strategic plan for Liberia (2019-2026)" (WFP/EB.A/2026/7-H/1) (à paraître).

magasin central de fournitures médicales du Libéria et la distribution à l'échelle nationale de produits de santé et de nutrition essentiels, et garantit ainsi un acheminement fiable des produits jusqu'au dernier kilomètre tout en renforçant les capacités et les systèmes nationaux pour permettre au Gouvernement de prendre en main les opérations progressivement.

18. Il ressort de l'évaluation du PSP pour 2019-2026 que l'impact de l'action du PAM serait encore renforcé si l'appui apporté par l'organisation était plus fermement ancré dans les systèmes nationaux. À cette fin, le PAM: accélérera le passage de la mise en œuvre directe des interventions à l'instauration des conditions propices à la mise en place de programmes dirigés par le pays; définira des stratégies plus claires de prise en main des opérations par le Gouvernement; échelonnera l'assistance en fonction des capacités et de la vulnérabilité au niveau infranational; et renforcera l'intégration du portefeuille d'activités pour améliorer l'efficience, la cohérence et l'impact.

19. Les atouts particuliers du PAM sont encore renforcés par l'utilisation qu'il fait des outils numériques et de systèmes de mise en œuvre adaptables, comme sa plateforme numérique pour la gestion des données concernant les bénéficiaires et des transferts (SCOPE), la plateforme School Connect et le dispositif School Menu Planner PLUS. Les outils que le PAM utilise en matière de gestion des informations relatives aux bénéficiaires améliorent la précision des vérifications et du ciblage, tandis que la surveillance régulière de la sécurité alimentaire et des marchés aide à déterminer les ajustements à apporter aux opérations. Les outils numériques d'inventaire et de suivi mis en service au magasin central de fournitures médicales permettent de mieux satisfaire à l'obligation de rendre compte et d'améliorer la planification. Conjugués au dispositif d'appui logistique mis en place par le PAM à l'échelle nationale, ces outils rendent possible une mise en œuvre réactive tout en favorisant le renforcement de la résilience des systèmes nationaux.

20. Sur la base de ces avancées, le nouveau PSP présente des programmes ciblés qui privilégient l'intégration, la mise en œuvre des activités par étapes et le renforcement des capacités dans les domaines des repas scolaires, de la gestion des risques de catastrophe et des chaînes d'approvisionnement en produits de santé. L'assistance sera ajustée en fonction du degré de vulnérabilité, des capacités du Gouvernement et de la faisabilité sur le plan opérationnel, et le PAM prévoira de manière explicite de passer de la conduite directe des interventions au renforcement des systèmes de mise en œuvre du Gouvernement pour une sélection de programmes relevant du système de protection sociale dans son ensemble.

4. Positionnement stratégique, priorités des programmes et partenariats

Orientation et impacts escomptés du plan stratégique de pays

21. Compte tenu du caractère chronique et généralisé de l'insécurité alimentaire et de la dénutrition au Libéria, la priorité du PAM dans le cadre du PSP pour 2026-2030 est d'appuyer les solutions dirigées par le Gouvernement susceptibles de venir en aide aux populations vulnérables à grande échelle et de manière pérenne. Dans le cadre du PSP, l'accent sera mis sur le renforcement des programmes de filets de sécurité ancrés dans les enjeux nationaux et priorité sera donnée aux repas scolaires qui améliorent l'accès des enfants et des adolescents à une alimentation nutritive. Dans l'ensemble du portefeuille d'activités, le PAM suivra une approche axée sur les systèmes alimentaires pour développer les achats locaux, relier les établissements scolaires à des acteurs fiables des filières locales et prendre en compte de manière plus systématique les considérations relatives à la nutrition et les activités de communication visant à faire évoluer la société et les comportements, avec comme objectif de promouvoir de meilleures pratiques alimentaires et des comportements sains.

22. Conformément à ses engagements en faveur de l'ancrage local[34], le PAM appuiera la mise en place d'un programme national de repas scolaires qui servira de plateforme évolutive de mise en œuvre conçue pour s'adapter à divers contextes opérationnels, des zones rurales difficiles d'accès aux milieux périurbains et urbains, tout en garantissant l'accès équitable et le respect systématique des normes minimales nationales en matière de qualité, de sécurité sanitaire des aliments et de nutrition. Le PAM travaillera également en collaboration avec des organisations communautaires et des acteurs du secteur privé local afin de renforcer les moyens dont ils disposent pour s'investir de manière indépendante dans la filière d'approvisionnement en repas scolaires et participer davantage à l'économie alimentaire locale. Au moyen de systèmes, d'outils et de dispositifs institutionnels renforcés, notamment l'appui apporté aux administrations des comtés et à l'organisme national d'aide alimentaire, le PSP facilitera le transfert progressif de la responsabilité des activités existantes aux institutions gouvernementales et aux autorités locales.

23. Le rapport coût-efficience sera une considération de premier plan lors de la conception et de la mise en œuvre des programmes. Le PAM s'appuiera sur des données factuelles pour choisir les sources d'approvisionnement de façon à optimiser la couverture et la qualité des repas dans les limites des ressources disponibles, et mettra à profit l'analyse des marchés, ses compétences spécialisées en matière de chaînes d'approvisionnement et son expérience dans le domaine des achats locaux. Il sera amené à déterminer la combinaison d'aliments d'origine locale et non locale présentant le meilleur rapport coût-efficacité, en recherchant le juste équilibre entre l'utilisation optimale des ressources et les possibilités offertes de faire participer les petits exploitants agricoles et les entreprises alimentaires locales. À mesure que les systèmes nationaux se renforceront, cette approche contribuera à réduire les coûts, à améliorer la prévisibilité de l'offre et à faciliter l'intégration progressive des repas scolaires dans les marchés locaux, et concordera dans le même temps avec les investissements complémentaires consentis par le Gouvernement et des partenaires tels que le FIDA, la FAO, les banques de développement et les donateurs bilatéraux.

24. À l'appui de ces changements, le PAM utilisera des données et des analyses qui éclaireront la conception des programmes et les décisions opérationnelles. L'analyse des besoins, des vulnérabilités, des marchés et des contextes de mise en œuvre guidera le ciblage, l'établissement de priorités et la sélection des modalités d'assistance, ce qui permettra au PAM d'optimiser l'efficience, d'améliorer l'efficacité et d'appuyer les systèmes nationaux fondés sur des données factuelles.

Intégration des programmes

25. Les repas scolaires constitueront le principal levier au moyen duquel le PAM intégrera la sécurité alimentaire, la nutrition, l'éducation et le développement économique local. À travers le programme national de repas scolaires, le PAM appuiera la distribution régulière de repas sans danger pour la santé et nutritifs qui améliorent les taux de scolarisation, de fréquentation scolaire et de poursuite des études. Les écoles seront reliées aux exploitations, aux coopératives et aux petites entreprises locales, ce qui encouragera l'utilisation d'aliments nutritifs produits localement, notamment les légumes frais, et générera des revenus stables pour les communautés rurales. Les écoles serviront également de points de départ possibles pour la participation de l'ensemble des acteurs des communautés.

[34] "Politique en matière d'ancrage local" (WFP/EB.A/2025/5-A).

26. La nutrition constituera un levier stratégique transversal, qui guidera la conception et la coordination des activités menées dans le cadre des interventions d'urgence, de la distribution de repas scolaires et des interventions relatives aux systèmes alimentaires. En mettant l'accent sur la nutrition, le PSP mettra en concordance les objectifs à court terme en matière de sécurité alimentaire et la recherche à long terme d'améliorations de la qualité et de l'utilisation des aliments, de façon à renforcer la contribution des systèmes et des marchés nationaux à l'obtention de résultats durables en matière de nutrition.

27. Dans l'ensemble des activités, et conformément au Plan stratégique du PAM pour 2026-2029, les interventions seront conçues pour venir en aide aux femmes, aux enfants, aux personnes handicapées et aux autres groupes marginalisés en tenant compte de l'impératif de protection. Les interventions axées sur les repas scolaires et les filières seront menées dans l'intention d'offrir aux femmes des possibilités de participer aux activités, notamment à travers la préparation des aliments, le regroupement de la production et les modalités d'approvisionnement à petite échelle, l'accent étant mis sur les coopératives et les groupements d'agriculteurs dirigés par des femmes. Ces approches permettront d'étoffer les compétences, d'améliorer l'accès aux marchés et de renforcer les moyens d'existence, et la mise en œuvre de toutes les activités sera guidée par une analyse contextuelle intégrée et par des évaluations des risques afin de garantir que l'accès à l'assistance est sûr et équitable.

Collaboration stratégique avec les partenaires

28. Dans le cadre du renforcement des capacités, le PAM s'emploiera à améliorer la coordination stratégique et opérationnelle avec les principaux partenaires, notamment les institutions gouvernementales, les organisations communautaires, les associations de jeunes, les universitaires, le secteur privé, d'autres entités des Nations Unies, les institutions financières internationales et les donateurs bilatéraux. La collaboration avec les partenaires, notamment les organisations non gouvernementales locales et internationales, aux niveaux national et infranational, sera indispensable pour renforcer les capacités de mise en œuvre, préciser les rôles respectifs de chacun et appuyer la mise en place progressive d'un programme national de repas scolaires.

29. L'action du PAM concorde étroitement avec le Plan-cadre de coopération, qui privilégie le développement du capital humain au moyen de l'éducation, de la nutrition et du programme gouvernemental de santé et de nutrition en milieu scolaire et à travers la consolidation des systèmes de protection sociale et le développement économique. La priorité transversale accordée dans le Plan-cadre de coopération à la gestion des risques de catastrophe et à la résilience renforce l'action que le PAM mène pour appuyer des systèmes nationaux réactifs face aux chocs et les capacités de préparation aux situations d'urgence et d'intervention de cas de crise.

30. Sous la direction du Bureau du Vice-Président et dans le cadre du Mouvement pour le renforcement de la nutrition, le PAM forgera des partenariats structurés et complémentaires avec l'OMS, l'UNICEF, la FAO, le PNUD et les ministères compétents afin de promouvoir un programme national cohérent en matière de nutrition. À travers cette collaboration, le PAM se servira des dispositifs de repas scolaires et de filets de sécurité comme points de départ possibles pour améliorer les résultats dans le domaine de la nutrition, tout en tenant compte des mandats de ses partenaires pour développer la prestation de services, améliorer la cohérence des politiques et renforcer les capacités institutionnelles.

31. Le PAM passera de l'appui direct de la production des petits exploitants à un modèle axé sur les marchés, qui renforce les filières nationales et complète les investissements à grande échelle consentis par le FIDA, la FAO, la Banque mondiale, la Banque africaine de développement et les donateurs bilatéraux. En privilégiant une demande institutionnelle prévisible, le regroupement de la production et les achats structurés, le PAM contribuera à créer des débouchés stables pour les coopératives et les entreprises agroalimentaires tout en instaurant des conditions propices à la participation du secteur privé. Dans la logique du renforcement de la collaboration entre les organismes ayant leur siège à Rome, la FAO et le FIDA joueront un rôle moteur dans le développement des capacités de production des agriculteurs et l'amélioration de moyens d'existence résilients face au climat, tandis que le PAM se concentrera sur ses atouts particuliers pour définir la demande institutionnelle, faciliter l'intégration des marchés et améliorer les résultats sur le plan de la nutrition. Cette démarche fondée sur la complémentarité appuiera la transformation rurale et le renforcement de la résilience des systèmes alimentaires nationaux.

32. Pour améliorer la sécurité sanitaire et la qualité des aliments, le PAM collaborera avec l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI), la FAO et l'OMS, ainsi qu'avec les ministères compétents et les organismes nationaux de normalisation de façon à renforcer les systèmes nationaux chargés de la qualité, de la sécurité sanitaire et de l'enrichissement des aliments. L'ONUDI mettra à disposition ses compétences techniques relatives aux infrastructures de transformation, d'enrichissement et d'assurance de la qualité des aliments; la FAO aidera à préserver la sécurité sanitaire des aliments et la cohérence réglementaire dans l'ensemble du système alimentaire; et l'OMS communiquera des orientations sur les normes en matière de nutrition et de santé publique. Mettant à profit la demande institutionnelle, notamment à travers les dispositifs de repas scolaires et de filets de sécurité, le PAM coordonnera ces contributions pour faire mieux respecter les normes nationales, renforcer la confiance des marchés et contribuer à l'instauration de systèmes alimentaires nationaux à dimension nutritionnelle résilients.

Effets directs et activités du plan stratégique de pays

Effet direct 1 du plan stratégique de pays: Les populations touchées par une crise sont en mesure de satisfaire leurs besoins alimentaires et nutritionnels avant, pendant et après les chocs

33. *Activité 1:* Dans le cadre de l'activité 1, le PAM donnera la priorité au renforcement des capacités nationales et infranationales en matière de préparation aux situations d'urgence et d'intervention en cas de crise, et travaillera en étroite collaboration avec l'organisme national de gestion des catastrophes, les organismes de coordination de l'aide alimentaire et les ministères compétents. L'appui se concentrera sur la mise en place de systèmes, d'outils et de capacités institutionnelles pratiques en matière d'alerte rapide, de logistique d'urgence, d'évaluation rapide des besoins et de planification coordonnée des interventions aux niveaux du pays et des comtés. Les mesures de préparation comprendront des protocoles d'action anticipatoire (prépositionnement de l'assistance en fonction de facteurs de déclenchement en rapport avec les inondations, par exemple) afin de protéger les moyens d'existence et d'atténuer les répercussions sur la sécurité alimentaire avant que les pertes ne surviennent au plus fort de la période de soudure.

34. Lorsque les chocs dépasseront les capacités nationales d'intervention, le PAM fournira une assistance vitale limitée dans le temps aux personnes touchées, en complément de l'action menée par le Gouvernement. Cette assistance pourra être assurée pendant un maximum de trois mois sous forme de transferts de type monétaire non assortis de conditions pour subvenir aux besoins alimentaires et nutritionnels dans les zones les plus durement touchées, ce qui permettra aux ménages vulnérables de satisfaire leurs besoins alimentaires de base par l'intermédiaire des marchés locaux, tout en favorisant un relèvement rapide. L'assistance comprendra aussi la supplémentation préventive pour les enfants de moins de 2 ans ainsi que pour les filles et les femmes enceintes ou allaitantes, le montant des compléments en espèces étant calculé sur la base des disponibilités des aliments nutritifs recommandés et des prix pratiqués sur les marchés. Pour la mettre en œuvre, le PAM tirera parti de sa présence opérationnelle, de ses systèmes numériques et des dispositifs de coordination mis en place avec les autorités gouvernementales. Lorsque cela sera possible, il utilisera ou renforcera les systèmes de mise en œuvre du Gouvernement, calculera les valeurs de transfert en fonction de paramètres définis selon une procédure dirigée par le Gouvernement et, dans le respect des normes de protection des données en vigueur, exploitera les registres sociaux nationaux à des fins de ciblage pour permettre l'élargissement horizontal ou vertical des filets de sécurité en cas de choc.

35. En parallèle, le PAM poursuivra l'exécution de son programme dans les zones limitrophes avec la Sierra Leone, un programme appuyé par le Fonds des Nations Unies pour la consolidation de la paix qui vise à lutter contre l'insécurité alimentaire dans les communautés à risque touchées par les conflits tout en contribuant à la stabilité dans les zones frontalières sensibles. En collaboration avec les autorités locales, les structures communautaires et les partenaires de la consolidation de la paix, notamment l'Organisation internationale pour les migrations et le PNUD, le PAM fournira une assistance alimentaire ciblée et mettra en œuvre des mesures destinées à accroître les capacités locales en matière de planification tenant compte des risques liés aux conflits, d'alerte rapide et de dialogue communautaire, afin de renforcer la cohésion sociale, de favoriser le bon fonctionnement des marchés locaux et de promouvoir la coexistence pacifique de part et d'autre de la frontière.

36. Dans le cadre de l'ensemble de l'activité 1, le PAM privilégiera le recours aux transferts de type monétaire, en passant aux modalités de distribution numériques lorsque la situation sur les marchés le permettra, l'objectif étant d'améliorer l'efficacité, la transparence et l'impact sur l'économie locale. La mise en œuvre reposera sur une démarche axée sur l'être humain. La priorité sera donnée à la sécurité, au respect de la dignité et à l'équité d'accès, et des approches à dimension nutritionnelle tenant compte des risques liés aux conflits seront prises en considération tout au long du processus. Ces approches s'appuieront sur un suivi continu, l'analyse des risques et une collaboration étroite avec les interlocuteurs nationaux.

37. Cette activité sera mise en œuvre dans un contexte où les risques associés au devoir de protection demeureront élevés, notamment en ce qui concerne la sécurité et la mobilité du personnel, les conditions d'hébergement et l'exposition du point de vue sanitaire et psychosocial lors des interventions menées en cas d'inondation ou du déploiement de renforts, ce qui nécessitera d'accorder une attention soutenue aux mesures d'atténuation des risques.

Harmonisation avec les priorités nationales

38. L'effet direct 1 du PSP correspond à l'effet direct stratégique 1 du PAM, sur l'efficacité de la préparation aux situations d'urgence et des interventions en cas de crise, à la priorité stratégique 3 du Plan-cadre de coopération, sur le développement économique et la pérennisation des résultats, et au pilier 1 du plan national de développement, sur la transformation économique.

Effet direct 2 du PSP: D'ici à 2030, les systèmes nationaux sont en mesure de mettre en œuvre des filets de sécurité pérennes à dimension nutritionnelle qui renforcent le capital humain et favorisent le développement de systèmes alimentaires locaux inclusifs

39. Au titre de l'effet direct 2 du PSP, le PAM donnera la priorité au renforcement des institutions et des systèmes publics, à la transposition à plus grande échelle et à la consolidation des modèles et des cadres qui ont été expérimentés lors de la mise en œuvre du PSP pour 2019-2026.

40. Dans le cadre de l'activité 2, le PAM aidera le Gouvernement à mettre en place un programme national de repas scolaires pérenne qui reposera sur la politique à venir en matière d'alimentation scolaire et tiendra compte d'une évaluation reposant sur l'approche systémique pour l'amélioration des résultats dans le domaine de l'éducation (SABER) menée en 2025. Conformément aux priorités nationales et à une demande formulée directement par le Ministère de l'éducation, le PAM aidera à mettre en application cette politique en s'employant à renforcer les dispositifs de réglementation, de coordination, de mise en œuvre opérationnelle et de financement nécessaires à la prise en main du programme par le pays. Son travail consistera notamment à mettre en place un système national d'achat reliant les établissements scolaires aux acteurs des filières locales, à développer la base de données factuelles et les systèmes d'information numériques du pays et à assurer des formations à l'intention des ministères, des administrations des comtés et des personnes concernées dans les écoles.

41. En s'appuyant sur le modèle existant d'alimentation scolaire utilisant la production locale, le PAM élargira progressivement l'accès à des repas sans danger pour la santé et nutritifs offrant un filet de sécurité prévisible. Il donnera la priorité aux comtés en situation d'insécurité alimentaire chronique et où les niveaux de pauvreté sont les plus élevés et assurera un suivi systématique de l'évolution de la part des coûts à la charge du Gouvernement au fil du temps afin de pérenniser les résultats. En 2030, jusqu'à 135 000 écoliers de plus de 500 établissements répartis dans huit comtés en bénéficieront. En tant que principal partenaire technique du Ministère de l'éducation, le PAM appuiera cette transposition à plus grande échelle tout en perfectionnant le modèle de mise en œuvre afin d'améliorer l'efficience, la qualité des aliments et les résultats obtenus sur le plan nutritionnel. Pour encourager la poursuite des études, le PAM fournira de manière ciblée et saisonnière des rations à emporter dans les zones où l'insécurité alimentaire est forte et où les taux de fréquentation scolaire sont faibles.

42. Pendant la phase initiale du PSP, le PAM continuera d'assurer la mise en œuvre directe des activités d'alimentation scolaire utilisant la production locale dans les comtés prioritaires, le temps que les systèmes nationaux soient élaborés et consolidés. Le renforcement des capacités sera axé sur les comités de gestion des écoles, les bureaux chargés de l'éducation et de l'agriculture dans les comtés, les autorités de district et l'organisme national chargé de l'aide alimentaire, afin de leur donner les moyens d'assumer la responsabilité des achats, des distributions, du suivi et de l'établissement des rapports. Des procédures opérationnelles actualisées et des outils numériques, tels que School Connect pour le suivi des inscriptions, de la fréquentation scolaire et des chaînes d'approvisionnement, seront mis en service pour permettre de rendre compte plus efficacement de l'action menée et améliorer la transparence. À mesure que les capacités seront renforcées, les fonctions opérationnelles seront progressivement transférées aux ministères, aux administrations des comtés et aux communautés, et les repas scolaires seront intégrés dans des dispositifs, des cycles budgétaires et des systèmes de prestation de services pérennes à l'échelle nationale.

43. Afin d'améliorer la diversité alimentaire et de renforcer le dispositif de santé scolaire, le PAM travaillera en collaboration avec le Gouvernement, l'UNICEF, les autres organismes ayant leur siège à Rome et les autorités locales pour renforcer l'adéquation nutritionnelle des repas scolaires. Sur la base des données recueillies au moyen d'outils internes de suivi et d'analyse tels que MPlus, ENHANCE et l'outil destiné à combler le déficit en nutriments, des menus adaptés au contexte local, diversifiés et respectueux de l'environnement seront proposés, complétés par des aliments de base enrichis lorsque ce sera possible[35]. Ces améliorations seront facilitées par des activités de communication visant à faire évoluer la société et les comportements et de renforcement des compétences, qui seront menées à l'intention des associations de parents, des personnes chargées de la préparation des repas, des enseignants et des élèves, et s'accompagneront d'un travail de sensibilisation à l'échelle des communautés destiné aux aidants et aux responsables locaux, et d'investissements dans des dispositifs de cuisson propre et dans l'accès à l'eau potable et à l'assainissement en collaboration avec l'UNICEF. L'éducation à la nutrition, les potagers scolaires et la mise en service de fourneaux propres et économes en combustible ("écofours") renforceront les comportements sains, réduiront les incidences néfastes sur l'environnement et rendront les systèmes alimentaires en milieu scolaire plus résilients.

44. Le PAM s'emploiera parallèlement à assurer un approvisionnement prévisible et sûr en aliments nutritifs pour les écoles, tout en soutenant les moyens d'existence en milieu rural. En étroite collaboration avec le Ministère de l'agriculture, le Ministère de l'éducation, l'organisme libérien de développement des coopératives, la FAO et les autorités locales, le PAM s'efforcera de développer des liens structurés entre les écoles et les petits exploitants agricoles, les coopératives, les petites et moyennes entreprises et les négociants. Le caractère prévisible de la passation des marchés incitera à planifier la production, réduira les coûts de transaction et rendra les produits plus abordables en abaissant les coûts unitaires à tous les maillons de la chaîne d'approvisionnement, tout en stimulant les marchés ruraux.

45. Dans le cadre de l'activité 3, le PAM entend garantir la distribution continue de produits de santé et de nutrition essentiels dans l'ensemble du pays en gérant le magasin central de fournitures médicales et en organisant tous les cycles de distribution aux établissements de santé publique, y compris ceux situés dans les zones difficiles d'accès. S'appuyant sur son réseau logistique, son parc de véhicules, ses systèmes d'entreposage et ses partenariats avec le Ministère de la santé et les principaux organismes techniques, le PAM maintiendra un modèle de distribution régulier selon quatre cycles qui couvrira l'ensemble des 15 comtés. Cela comprendra la prise en charge de bout en bout de l'entreposage, de la planification des expéditions, du transport, de l'acheminement jusqu'au dernier kilomètre et du contrôle des stocks, ainsi que l'application stricte de l'obligation de rendre compte de façon à préserver les stocks, à réduire les pertes et à assurer la continuité des approvisionnements en produits d'importance vitale.

[35] Ministère de l'agriculture et Ministère du commerce et de l'industrie, *Liberia National Cassava Sector Strategy*

46. Afin de moderniser le fonctionnement de la chaîne d'approvisionnement en produits de santé et d'appuyer le renforcement à long terme du système, le PAM mettra en place, puis transposera à plus grande échelle, des solutions logistiques numériques, notamment des plateformes électroniques de gestion logistique et de suivi des stocks, des outils de suivi en temps réel et d'établissement de rapports numérisés au niveau des installations, de manière à gagner en précision et en transparence et d'améliorer l'efficience de la planification. Dans le cadre d'une transition structurée, le PAM travaillera en étroite collaboration avec le Ministère de la santé, les équipes sanitaires des comtés et des institutions nationales afin de transférer progressivement les responsabilités opérationnelles, en renforçant les capacités relatives à la gestion des entrepôts, à l'exploitation du parc de véhicules, aux systèmes d'information et à la supervision. Cette approche par étapes donnera aux entités gouvernementales les moyens de gérer sur la durée un système national de chaînes d'approvisionnement en produits de santé résilient, efficace et responsable.

Harmonisation avec les priorités nationales

47. L'effet direct 2 du PSP correspond à l'effet direct stratégique 3 du PAM, qui vise à faciliter les programmes menés par les gouvernements et les partenaires, à la priorité stratégique 1 du Plan-cadre de coopération, sur le développement du capital humain, et au pilier 6 du plan national de développement, sur le développement du capital humain.

5. Hiérarchisation des priorités et pérennisation des résultats

Hiérarchisation des priorités[36]

48. À une période de restriction des financements de l'action humanitaire et de l'aide au développement, une stratégie de hiérarchisation rigoureuse des priorités a été adoptée dans le cadre du présent PSP, afin d'en optimiser l'impact au niveau des systèmes et de trouver des moyens fiables de parvenir à la prise en main des opérations par le pays. Le critère principal retenu pour l'établissement des priorités est un engagement pérenne du Gouvernement, en particulier lorsque celui-ci finance les activités ou a prévu de le faire. L'action du PAM s'inscrit dans le prolongement des systèmes dirigés par les autorités nationales de sorte que les interventions concordent avec les priorités du Gouvernement et bénéficient d'un appui pluriannuel des partenaires. Au lieu de s'appuyer sur des projets fragmentés et à court terme, le PSP tire parti de partenariats bilatéraux de manière sélective pour faciliter la conception, la consolidation et de la transposition à plus grande échelle des programmes prioritaires.

49. L'enveloppe budgétaire quinquennale allouée au présent PSP repose sur l'hypothèse d'un engagement financier durable du Gouvernement en faveur de la mise en place d'un programme national de repas scolaires, ainsi que sur la perspective d'une participation et d'un intérêt continus de la part des partenaires de développement qui soutiennent les investissements dans les systèmes alimentaires locaux. Conformément à l'avis formulé par le Fonds monétaire international, les ressources nécessaires au maintien de la chaîne d'approvisionnement en produits de santé ont été inscrites au budget national[37].

[36] Le plan détaillé de hiérarchisation des priorités établi pour le présent PSP est disponible sur le portail de données sur les PSP.

[37] Fonds monétaire international. 2025. IMF Country Report No. 25/290 – *Liberia*.

50. La hiérarchisation des priorités entre les zones géographiques et les programmes est déterminée par l'ampleur des besoins, la pertinence stratégique et la capacité d'absorber et d'utiliser efficacement les ressources. L'appui destiné aux repas scolaires est concentré dans les régions où l'insécurité alimentaire, les risques nutritionnels et les vulnérabilités dans le domaine de l'éducation se superposent et où les interventions auront l'impact le plus fort sur le capital humain. En cas de déficit de financement, les ressources seront encore plus concentrées sur les districts les plus vulnérables de façon à préserver les acquis jugés essentiels et à maintenir la capacité d'adaptation à l'évolution des moyens dont dispose le Gouvernement et au changement d'orientation des politiques publiques.

51. Pour favoriser la diversification des ressources et assurer la viabilité à long terme des opérations, le PAM a élaboré une stratégie en matière de partenariats et de mobilisation de ressources qui prévoit une collaboration structurée avec les ministères, les donateurs bilatéraux et multilatéraux, les fonds d'affectation spéciale et les acteurs du secteur privé. Cette stratégie privilégie les partenariats qui renforcent les dispositifs nationaux, facilitent la mise en œuvre conjointe des programmes en application du Plan-cadre de coopération et soutiennent la transposition à plus grande échelle des repas scolaires et des interventions axées sur les systèmes alimentaires. Le PAM continuera de chercher à nouer des partenariats avec le secteur privé et les fondations, en particulier dans les domaines des filières alimentaires locales, de la logistique et de l'enrichissement des aliments, afin d'encourager l'innovation et la mise en place progressive d'une base de financement plus diversifiée et pérenne pour les programmes nationaux.

Stratégies pérennisation des résultats et de transition

52. L'une des composantes centrales du PSP est l'appui en faveur du passage progressif d'une mise en œuvre dirigée par le PAM à un système pris en main, financé et géré par les autorités nationales. Cet appui sera assuré à la lumière et en fonction de la détermination du Gouvernement à mettre en place un programme national de repas scolaires et de la réorientation entreprise par le PAM à l'échelle institutionnelle qui consiste à passer à un rôle de catalyseur de façon à intégrer les effets directs relatifs à la sécurité alimentaire et à la nutrition dans les systèmes nationaux.

53. Le PAM mettra en œuvre des stratégies de transition spécifiques pour les activités 2 et 3, en s'appuyant sur un programme de renforcement progressif des capacités axé sur les cadres d'orientation et de réglementation, la planification et la budgétisation, la gestion des chaînes d'approvisionnement, les systèmes de suivi et les capacités de mise en œuvre à l'échelle infranationale. Il poursuivra la mise en œuvre de l'activité 2 tout au long de la période d'exécution du PSP, et, conformément à la stratégie nationale de renforcement des capacités en matière de repas scolaires, il réduira petit à petit son intervention directe à partir de la quatrième année à mesure que le Gouvernement assumera la responsabilité financière et opérationnelle des actions menées. Dans le cadre de l'activité 3, le PAM achèvera la mise en œuvre et le transfert des responsabilités aux partenaires gouvernementaux d'ici à la fin de 2028, selon un plan de transition structuré tenant compte du développement des capacités nationales.

54. Cette transition s'appuiera sur une stratégie fiable de financement qui tirera parti de la première enveloppe budgétaire que le Gouvernement a allouée spécifiquement aux repas scolaires et des engagements qu'il a pris dans le cadre de la Coalition pour l'alimentation scolaire consistant à accroître progressivement les fonds versés par le pays, une stratégie nationale de financement devant être élaborée en 2026 à l'appui de la transposition à plus grande échelle des opérations. Le PAM cherchera à nouer des partenariats stratégiques avec l'UNICEF, la FAO, les institutions financières internationales et d'autres partenaires pour appuyer des actions de sensibilisation fondées sur des données factuelles visant à augmenter les investissements dans les domaines de la nutrition et des repas scolaires, considérés comme deux domaines d'intervention essentiels pour le développement du capital humain.

ANNEXE I

APERÇU DE LA LIGNE DE VISÉE DU PLAN STRATÉGIQUE POUR LE LIBÉRIA (2026-2030)		
Objectif	**Élimination de la faim**	**Élimination de la faim**
Domaine d'action privilégié	**Intervention face à une crise**	**Causes profondes**
Effet direct du PSP	**Effet direct 1 du PSP:** Les populations touchées par une crise sont en mesure de satisfaire leurs besoins alimentaires et nutritionnels avant, pendant et après les chocs.	**Effet direct 2 du PSP:** D'ici à 2030, les systèmes nationaux sont en mesure de mettre en place des filets de sécurité pérennes à dimension nutritionnelle qui renforcent le capital humain et favorisent le développement de systèmes alimentaires locaux inclusifs.
Activité	**Activité 1:** Fournir une assistance alimentaire et nutritionnelle vitale aux populations touchées par une crise et renforcer les systèmes nationaux et locaux pour qu'ils soient à même de se préparer aux chocs et d'y répondre.	**Activité 2:** Fournir des repas scolaires nutritifs aux enfants ciblés et renforcer les capacités dont le Gouvernement dispose pour gérer un programme national de repas scolaires qui favorise les liens avec les marchés et prévoit une demande structurelle d'aliments produits localement.
		Activité 3: Fournir des produits de santé essentiels et mettre en œuvre des activités de renforcement des capacités pour permettre une transition progressive vers la prise en main de la gestion par le Gouvernement.

ANNEXE II

Suivi, évaluation, données factuelles et gestion des risques

Modalités de suivi, d'évaluation et de production de données factuelles

1. Le PAM appliquera une approche du suivi et de l'évaluation à plusieurs niveaux, qui combinera le suivi sur le terrain et le recours à des solutions numériques pour surveiller d'étape en étape la réalisation des produits, le déroulement des processus et l'obtention des effets directs tout au long de l'ensemble des activités du PSP. Il fera appel à des contrôleurs tiers indépendants en complément du suivi effectué par lui-même et par le Gouvernement, afin d'étendre la portée géographique de ce suivi et d'en améliorer le rapport coût-efficience. Le suivi sera réalisé conformément aux normes et exigences institutionnelles minimales, et l'outil des bureaux de pays pour une gestion efficace (COMET) sera utilisé pour l'élaboration et la mise en œuvre des programmes, ainsi que pour la gestion de la performance. S'agissant des repas scolaires, le PAM étendra progressivement l'utilisation de sa plateforme numérique School Connect afin de permettre un suivi en temps réel des inscriptions, de la fréquentation, de la distribution des repas et de l'efficacité des chaînes d'approvisionnement. Les données seront ventilées par sexe, âge et situation au regard du handicap, et complétées par une analyse qualitative pour faciliter l'adaptation des programmes et mieux satisfaire à l'obligation de rendre compte.

2. Dans le cadre de l'instauration du programme national de repas scolaires, le PAM œuvrera aux côtés des dispositifs publics pour renforcer leurs capacités de suivi et d'évaluation, en étroite collaboration avec le Ministère de l'éducation, les bureaux chargés de l'éducation dans les comtés et les structures compétentes au niveau des districts. Des modalités de suivi conjointes seront mises en place pour appuyer les évaluations dans les écoles, ainsi que la supervision des repas scolaires et l'établissement des rapports y afférents, les responsables des comtés et des districts étant appelés à assumer progressivement une plus grande responsabilité en matière de collecte et de validation des données. Les constatations issues du suivi guideront l'ajustement des programmes, la planification budgétaire et les décisions d'orientation et seront communiquées au moyen de tableaux de bord et dans le cadre d'examens périodiques et de missions conjointes sur le terrain.

3. Pour faciliter la collaboration fondée sur des données factuelles avec les acteurs des filières locales, le PAM renforcera la surveillance des marchés et le suivi de la performance des fournisseurs. Une surveillance régulière des prix, de la qualité et des disponibilités sera assurée pour éclairer les décisions relatives à l'approvisionnement, et des évaluations annuelles des capacités des coopératives, des négociants, des entreprises de transformation et des détaillants participant aux programmes de repas scolaires et de filets de sécurité seront réalisées. Ces évaluations guideront les décisions relatives aux niveaux de sous-traitance, aux besoins en matière de renforcement des capacités et à la promotion de l'approvisionnement en produits locaux tout en préservant la qualité et la sécurité sanitaire des aliments ainsi que le rapport coût-efficience des interventions.

4. En collaboration avec le Ministère de l'agriculture et le monde universitaire, le PAM continuera d'investir dans la réalisation d'analyses plus poussées et la production de données factuelles. Il jouera un rôle de chef de file sur le plan technique et appuiera les analyses pour parvenir à des évaluations complètes de la sécurité alimentaire et de la nutrition, contribuera aux enquêtes nutritionnelles nationales et mènera des analyses communes consacrées à l'évolution de l'accès à la nourriture, des régimes alimentaires et du fonctionnement des marchés. Pour faciliter la transposition à plus grande échelle du programme de repas scolaires, le PAM réalisera également en collaboration avec le Ministère de l'éducation et les acteurs universitaires des analyses portant sur l'utilisation optimale des ressources et le rapport coûts-avantages, qui fourniront des données factuelles susceptibles d'éclairer la conception des programmes, les stratégies de financement et les activités de sensibilisation visant à augmenter les investissements.

5. Le PAM continuera de gérer un mécanisme communautaire de remontée de l'information accessible, comprenant un service d'assistance téléphonique gratuit et des dispositifs de collecte d'information en retour au niveau local, pour que les bénéficiaires et les parties prenantes puissent faire part de leurs préoccupations, formuler des observations et recevoir des réponses en temps opportun. Dans le cadre du processus de transition, le PAM appuiera l'intégration de protocoles de retour d'information dans les systèmes nationaux, en prévoyant des garanties appropriées en matière de protection des données et d'obligation de rendre compte.

6. Un examen à mi-parcours sera mené en 2027 afin d'évaluer les résultats obtenus dans le cadre du PSP et de déterminer les ajustements à apporter le cas échéant. Une évaluation décentralisée consacrée aux activités dont la responsabilité aura été transférée, notamment le programme de repas scolaires, sera commandée en 2028, et une évaluation centralisée du PSP sera conduite en 2030 pour déterminer l'efficacité globale, la viabilité et l'impact de l'appui apporté par le PAM aux systèmes nationaux.

Mesures de gestion et d'atténuation des risques

7. Le PAM atténuera les risques de détournement de ressources et les risques fiduciaires au moyen d'outils numériques d'enregistrement, de vérification, de rapprochement et de suivi, notamment SCOPE, et des mécanismes communautaires de remontée de l'information. Les investissements dans School Connect, COMET, les systèmes numériques d'appui logistique et l'assurance de la qualité des données renforceront la traçabilité et amélioreront l'interopérabilité avec les systèmes nationaux, conformément aux normes internes de protection des données et de confidentialité du PAM. Le PAM appliquera son cadre global relatif aux assurances à donner et veillera au respect des mesures minimales en matière d'assurance dans l'ensemble de ses opérations.

8. Afin d'atténuer les risques liés à l'insuffisance des capacités techniques nécessaires à la mise en œuvre et au renforcement des systèmes, le PAM procédera à un examen de ses effectifs avant le début de l'exécution du PSP prévu en juillet 2026. Les capacités techniques nécessaires dans les domaines des repas scolaires, de la gestion des chaînes d'approvisionnement, de l'analyse des marchés, de la nutrition et du suivi ont déjà été répertoriées au moyen d'études de diagnostic et d'évaluations du renforcement des capacités menées en 2025 afin de garantir que le bureau de pays dispose de ressources appropriées pour mettre en œuvre des programmes de qualité tout en appuyant la transition progressive vers une prise en main par les autorités du pays.

9. La hausse des prix des produits alimentaires et l'exposition aux fluctuations des marchés régionaux et mondiaux font peser des risques sur la faisabilité financière et viabilité du programme de repas scolaires. Face à ces risques, le PAM renforcera la surveillance des marchés et des prix afin de prendre en temps utile des décisions d'approvisionnement fondées sur des données factuelles, de gérer les pressions sur les coûts, de préserver la continuité et la qualité des programmes et de réduire l'exposition aux perturbations de l'offre tout en appuyant le bon fonctionnement des marchés et les filières locales.

10. La pauvreté persistante, l'inflation et les pénuries de carburants risquent de déclencher des manifestations et des violences localisées, notamment dans les centres urbains, ce qui pourrait perturber la mise en œuvre des programmes, restreindre les déplacements du personnel et diminuer l'adhésion de la population. Le PAM surveillera de près l'évolution de la situation socioéconomique et politique grâce à une coordination interorganisations et à une mobilisation soutenue des communautés, appliquera des approches tenant compte des risques liés aux conflits et activera des mesures d'urgence pour adapter ses modalités opérationnelles et sa présence sur le terrain au cours des périodes de tension accrue.

11. Les difficultés touchant le secteur bancaire et financier, notamment le manque de liquidités, les fluctuations des taux de change et les limites liées aux moyens et au rayon d'action des prestataires de services financiers, pourraient compromettre la capacité du PAM à effectuer en temps voulu les paiements dus à son personnel, à ses partenaires et à ses fournisseurs et à acheminer l'assistance, laquelle sera fournie principalement sous la forme de transferts de type monétaire. Le PAM continuera de renforcer les mesures d'atténuation des risques et les dispositifs de secours, y compris en recourant à d'autres moyens de paiement, afin de maintenir la continuité des services et de réduire au minimum la perturbation des programmes.

12. Devant les risques liés à l'instabilité des financements, le PAM s'attachera à diversifier ses ressources en combinant les ressources nationales, les contributions pluriannuelles des donateurs et les partenariats stratégiques noués avec d'autres entités des Nations Unies et les institutions financières internationales. La production de données factuelles, des analyses du rapport coût-efficience et des évaluations du degré d'optimisation de l'utilisation des ressources viendront étayer les activités de sensibilisation en faveur d'un investissement accru et pérenne dans les interventions axées sur les repas scolaires, la nutrition et les systèmes alimentaires, considérées comme essentielles pour développer le capital humain.

13. Les risques liés au devoir de protection, tels que ceux qui menacent la sécurité et le bien-être personnel et la continuité des opérations, seront recensés et des mesures d'atténuation seront adoptées, assorties de responsabilités clairement définies, les coûts y afférents étant inscrits au budget du portefeuille de pays établi compte tenu des besoins.

Garanties sociales et environnementales

14. Pour prévenir l'exploitation et les atteintes sexuelles, le PAM renforcera les garanties existantes en maintenant en poste dans ses bureaux des référents formés, en renforçant les mécanismes de signalement et d'orientation et en utilisant des auto-évaluations par les partenaires coopérants de la protection qu'ils assurent contre l'exploitation et les atteintes sexuelles. La mobilisation des communautés comprendra des activités de sensibilisation portant sur les droits des personnes concernées, les aides auxquelles elles peuvent prétendre et les dispositifs de signalement, afin de garantir que les programmes demeurent sûrs et inclusifs et tiennent compte des risques liés à la protection.

15. Pour atténuer les risques environnementaux et sociaux liés aux activités des programmes et aux opérations d'appui du PAM, le bureau de pays appliquera les normes énoncées dans le cadre pour la durabilité environnementale et sociale de l'organisation tout au long du cycle des programmes[1]. Toutes les activités du PSP donneront lieu à un examen des risques environnementaux et sociaux, et des mesures d'atténuation proportionnées seront définies lors de la conception des activités et appliquées lors de la mise en œuvre. Les conditions à remplir en matière d'environnement et sur le plan social seront précisées dans les contrats régissant l'appui logistique, l'entreposage et le transport, ce qui encouragera l'adoption de pratiques à faibles émissions et économes en ressources au cours de l'approvisionnement et de la mise en œuvre. Sur la base des initiatives en cours dans les domaines des énergies renouvelables et de la gestion des déchets, le bureau de pays continuera de s'employer à améliorer la durabilité de ses propres locaux et infrastructures, conformément aux objectifs définis au niveau institutionnel en matière de réduction des répercussions sur l'environnement. Les mesures prises dans le cadre des programmes comprendront l'installation de dispositifs de cuisson propre, comme des fourneaux écologiques, dans des cuisines scolaires remises en état, afin de réduire les répercussions environnementales et d'améliorer la sécurité et l'efficacité.

[1] PAM. 2021. Cadre pour la durabilité environnementale et sociale (en anglais).

ANNEXE III

Budget du portefeuille de pays établi compte tenu des besoins et ventilation des coûts par effet direct du plan stratégique de pays (en dollars)

TABLEAU 1: BUDGET DU PORTEFEUILLE DE PAYS ÉTABLI COMPTE TENU DES BESOINS (*en dollars*)							
Effet direct du PSP	**Activité**	**2026**	**2027**	**2028**	**2029**	**2030**	**Total**
1	1	451 178	592 640	1 051 838	1 039 893	1 023 120	**4 158 668**
2	2	7 955 526	15 778 778	15 831 869	11 619 025	9 711 016	**60 896 214**
	3	1 162 284	2 368 497	1 203 866	–	–	**4 734 647**
Total		**9 568 988**	**18 739 915**	**18 087 573**	**12 658 918**	**10 734 135**	**69 789 530**

TABLEAU 2: VENTILATION INDICATIVE DES COÛTS PAR EFFET DIRECT STRATÉGIQUE DU PSP (en dollars)			
	Effet direct stratégique 1 du PAM	**Effet direct stratégique 3 du PAM**	**Total**
	Effet direct 1 du PSP	**Effet direct 2 du PSP**	
Domaine d'action privilégié	**Intervention face à une crise**	**Causes profondes**	
Transferts	2 930 193	48 236 386	**51 166 579**
Mise en œuvre	519 856	6 996 111	**7 515 967**
Coûts d'appui directs	454 804	6 681 693	**7 136 497**
Total partiel	**3 904 853**	**61 914 191**	**65 819 044**
Coûts d'appui indirects	253 815	3 716 670	**3 970 486**
Total	**4 158 668**	**65 630 861**	**69 789 530**

ANNEXE IV

TABLEAU 3: NOMBRE DE BÉNÉFICIAIRES PAR ANNÉE						
	2026	**2027**	**2028**	**2029**	**2030**	**Total**
Total (hors chevauchements)	123 272	150 664	184 976	118 250	98 295	**448 498**

ANNEXE V

RATION ALIMENTAIRE (*grammes/personne/jour*) ET VALEUR DES TRANSFERTS DE TYPE MONÉTAIRE (*dollars/personne/jour*), PAR EFFET DIRECT DU PLAN STRATÉGIQUE DE PAYS ET PAR ACTIVITÉ						
	Effet direct 1 du PSP			**Effet direct 2 du PSP**		
	Activité 1			**Activité 2**		
Type de bénéficiaires	**Touchés par une catastrophe**	**Touchés par un conflit**	**Complément nutritionnel**	**Repas scolaires**	**Rations à emporter**	**Potagers scolaires**
Modalité	**Transferts de type monétaire**	**Transferts de type monétaire**	**Transferts de type monétaire**	**Espèces et bons**	**Transferts de type monétaire**	**Transferts de type monétaire**
Céréales						
Légumes secs						
Huile						
Sel						
Sucre						
Super Cereal						
Super Cereal Plus						
Micronutriments en poudre						
Total kcal/jour						
% de kcal d'origine protéique						
Transferts de type monétaire (*dollars/personne/jour*)	0,3	0,3	0,33	0,3	0,1	0,8
Nombre de jours d'alimentation par an	92	30	92	195	180	36

ANNEXE VI

Liens vers les ressources techniques et connexes

De plus amples renseignements relatifs aux opérations et aux budgets peuvent être consultés sur le portail de données sur les PSP[1].

Des informations détaillées concernant notamment les éléments ci-après y seront communiquées pour toute la durée du PSP et mises à jour chaque année:

a) les modalités de transfert pour chaque effet direct du PSP et chaque activité;

b) une vue d'ensemble des bénéficiaires, ventilés par groupe d'âge, par sexe et par statut de résidence, ainsi que des données sur les bénéficiaires ventilées par groupe de bénéficiaires, par sexe et par modalité de transfert pour chaque effet direct du PSP et chaque activité;

c) les distributions de rations alimentaires et les transferts prévus dans le cadre de chaque effet direct du PSP et de chaque activité;

d) la ventilation des transferts par modalité;

e) des informations quantitatives pour chaque effet direct du PSP et chaque activité, avec indication de la valeur en dollars É.-U. ainsi que du volume en tonnes le cas échéant;

f) un plan de hiérarchisation des priorités faisant état des ajustements apportés aux plans d'exécution en fonction des perspectives de financement.

[1] Conformément à la politique en matière de plans stratégiques de pays (2016).

Liste des sigles utilisés dans le présent document

COMET	outil des bureaux de pays pour une gestion efficace
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FIDA	Fonds international de développement agricole
OMS	Organisation mondiale de la Santé
ONUDI	Organisation des Nations Unies pour le développement industriel
PIB	produit intérieur brut
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
PSP	plan stratégique de pays
SCOPE	plateforme numérique du PAM pour la gestion des données concernant les bénéficiaires et des transferts
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance